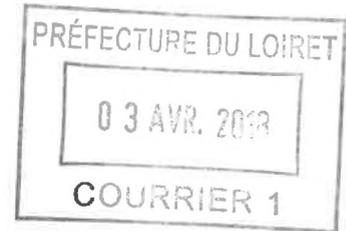


COMITE SYNDICAL

Du 23 mars 2018

Délibération n° 9



Objet : Projet de Budget Primitif 2018

Étaient présents :

Madame LECLERC, Messieurs NERAUD, GARNIER, BRAUX, LELEVE, MARTINET, MEYER (suppléant de Monsieur LELEVE),

Étaient excusés :

Madame GALZIN, Messieurs MALBO, THIBERGE.

Assistaient également à la réunion :

Messieurs DEVOS (payeur départemental), NEVO (référént territorial de la DSAC Ouest), VASSAL et Mesdames DEMARS et BATS.

Vu le rapport n° 9 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret, le Comité Syndical,

Exposé

Le projet de Budget Primitif 2018 qui est soumis à l'examen et au vote du Comité Syndical, s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 3 647 116 € soit -52,5 % par rapport au budget voté en 2017 et se ventile par section comme suit :

- ✓ Investissement : 1 758 764 €
- ✓ Fonctionnement : 1 888 352 €

Les reports et résultats de l'exercice 2017 sont intégrés dans ce budget primitif.

Le commentaire analytique qui suit donne les explications sur les variations d'un exercice à l'autre.

I - LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

A - Dépenses : 1 758 764 €

Dont :

- ✓ Reports des restes à réaliser 420 139 €

Ils correspondent au montant des crédits engagés et non mandatés à la fin de l'exercice 2017, dont le détail est présenté dans le rapport du compte administratif 2017.

✓ Propositions nouvelles

780 800 €

Ci-dessous, les nouvelles propositions vous sont présentées conformément à la tranche annuelle 2018 du programme pluriannuel d'investissement présenté lors du comité syndical du 16 février 2018 et conformément au détail des propositions d'équipement présenté dans le rapport n° 7 de ce comité syndical.

- Logiciels : 2 800 €
- Matériel informatique : 3 000 €
- Autres matériels : 5 000 €
- Extincteurs : 2 000 €
- Broyeur : 20 000 €
- Tondeuse autoportée : 15 000 €
- Rampe d'approche et télémètre nuages : 600 000 €
- Matériel roulant : 50 000 €
- Gros entretien immobilier : 83 000 €

✓ **Dépenses d'ordre :**

557 825 €

Amortissement des subventions d'équipement reçues

557 825€

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
Comptes	Libellé	Voté 2017	Réalisé 2017	Projet BP 2018 avec reports	% par rapport au voté 2017
D 020	Dépenses imprévues	1 697,00	0,00	0,00	
D 20	Immobilisations incorporelles	19 924,00	4 471,10	17 275,00	-13,30%
2051	Concessions et droits assimilés	19 924,00	4 471,10	17 275,00	-13,30%
D 21	Immobilisations corporelles	115 536,00	92 867,60	800 522,43	592,88%
2131	Bâtiments	40 000,00	35 000,00	0,00	-100,00%
2151	installations complexes spécialisées	0,00	0,00	83 000,00	
2153	Installations à caractère spécifique	4 000,00	3 999,86	0,00	-100,00%
2154	Matériel industriel	1 000,00	513,98	2 000,00	100,00%
2155	Outillage industriel	38 500,00	39 022,64	35 000,00	-9,09%
2182	Matériel de transport	6 561,00	6 560,24	50 000,00	662,08%
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	23 475,00	7 770,88	23 550,03	0,32%
2184	Mobilier	2 000,00	0,00	1 972,40	-1,38%
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	605 000,00	
D23	Immobilisations en cours	3 008 467,00	2 570 941,13	383 141,57	-87,26%
2313	Constructions	4 000,00	3 643,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques	3 004 467,00	2 567 298,13	383 141,57	-87,25%
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corporelles				
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 145 624,00	2 668 279,83	1 200 939,00	-61,82%
TOTAL DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		3 145 624,00	2 668 279,83	1 200 939,00	-61,82%
D040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	557 825,00	557 824,03	557 825,00	0,00%
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		557 825,00	557 824,03	557 825,00	0,00%
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		3 703 449,00	3 226 103,86	1 758 764,00	-52,51%

B - Recettes :**1 758 764 €**

Elles se décomposent comme suit :

Solde d'exécution reporté**420 139 €**

Il s'agit de l'excédent d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2017 pour 394 780 € et de l'affectation d'une partie du résultat de fonctionnement pour 25 359 € qui financeront les opérations engagées non mandatées en 2017 et reportées en 2018.

Recettes réelles :**341 964 €**

✓ Subvention d'équipement du Département

341 964 €**Recettes d'ordre :****996 661 €**

✓ Amortissement des immobilisations

996 661 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
Comptes	Libellé	Voté 2017	Réalisé 2017	Projet BP 2018	% par rapport au voté 2017
1068	Affectation du résultat			25 359,00	
R13	Subventions d'investissement	1 410 048,00	1 355 333,00	341 964,00	-75,75%
1313	Départements	1 410 048,00	1 355 333,00	341 964,00	-75,75%
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	845 911,00	845 910,18	0,00	-100,00%
2315	Installations, matériel et outillage techniques	845 911,00	845 910,18	0,00	-100,00%
	TOTAL DES RECETTES REELLES	2 255 959,00	2 201 243,18	367 323,00	-83,72%
R021	Virement de la section d'exploitation	27 849,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation	27 849,00	0,00	0,00	
R040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 000 391,00	1 000 390,82	996 661,00	-0,37%
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 000 391,00	1 000 390,82	996 661,00	-0,37%
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)	3 284 199,00	3 201 634,00	1 363 984,00	-58,47%
R 001	Solde d'exécution de la section inves reporté	419 250,00	419 250,13	394 780,00	-5,84%
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 703 449,00	3 620 884,13	1 758 764,00	-52,51%

II - SECTION D'EXPLOITATION :**A - Dépenses :****1 888 352 €**

-0,80 % par rapport au voté 2017 et +5,3 % par rapport au CA 2017.

Comptes	Libellé	Voté 2017	Réalisé 2017	Projet BP 2018	% par rapport au voté 2017	% par rapport au réalisé 2017
D 011	Charges à caractère général	394 000,00	342 020,84	381 391,00	-3,20%	11,51%
D 012	Charges de personnel et frais assimilés	478 400,00	449 124,28	510 000,00	6,61%	13,55%
D 65	Autres charges de gestion courante	2 150,00	1 838,61	100,00	-95,35%	-94,56%
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	874 550,00	792 983,73	891 491,00	1,94%	12,42%
D 67	Charges exceptionnelles	700,00	106,71	200,00	-71,43%	87,42%
	TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	875 250,00	793 090,44	891 691,00	1,88%	12,43%
D 023	Virement à la section d'investissement	27 849,00				
D 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	1 000 391,00	1 000 390,82	996 661,00	-0,37%	-0,37%
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	1 000 391,00	1 000 390,82	996 661,00	-0,37%	-0,37%
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	1 903 490,00	1 793 481,26	1 888 352,00	-0,80%	5,29%

Chapitre 011 : charges à caractère général**381 391 €**

-3,2 % par rapport au voté 2017 et +11,5% par rapport au CA 2017.

Ce chapitre regroupe :

- Les achats de fournitures dont l'eau, l'énergie, le carburant et petites fournitures : 104 625 €
- Les services extérieurs dont les contrats de maintenance, l'entretien et les réparations, les assurances, les frais de télécommunications, les frais de réception : 230 200 €
- Les impôts dont la taxe foncière : 46 566 €

Par rapport aux réalisations du CA 2017 les principales hausses portent sur les postes suivants :

• Les fournitures non stockables (+7 635 €) :

En 2017, des difficultés ont été rencontrées sur les factures d'électricité « Engie » dans le cadre de la négociation intervenue avec Approlys et le Département. Cette année, nous serons sur une année pleine en consommation d'électricité. De plus, suite aux intempéries, il est prévu une consommation plus importante d'énergie (électricité, fuel, gaz).

• Les autres matières et fournitures (+8 225 €) :

Après une année marquée par un effort d'optimisation de ces achats, 2018 prévoit l'achat nécessaire de vêtements de travail, d'EPI, de piles, d'ampoules Led, de produit dégivrant.

• La sous-traitance générale (+7 294 €) :

Le contrat de maintenance avec Météo France a été modifié afin de pouvoir transmettre aux pilotes des informations supplémentaires météorologiques leur permettant d'effectuer leur vol avec plus de sécurité. Cette évolution va permettre à l'aéroport d'être référencé au niveau international en terrain de déroutement.

• Les catalogues et imprimés (+3 691€), les frais de réception (+8 899 €) :

Ces hausses sont liées notamment au changement d'appellation de l'aéroport et au nouveau logo ainsi qu'à l'organisation le 2 juin prochain des 30 ans de la création du SMAEDAOL (rencontres avec la presse spécialisée pour des événements promotionnels).

• L'entretien du matériel roulant (+4 094 €) :

L'ancienneté des véhicules notamment ceux du SSLIA (Mitsubitchi L200 de 2001 et Land Rover Defender de 1996) a pour conséquence des entretiens plus coûteux notamment concernant les contrôles techniques.

Chapitre 012 : charges de personnel et frais assimilés**510 000 €**

+6,6 % par rapport au voté 2017 et +13,6% par rapport au réalisé 2017.

La progression des charges de personnel provient de l'impact en année pleine de l'agent AFIS recruté en octobre 2017 et du recrutement à venir d'un agent technique pompier d'aéroport (agent parti le 28 janvier 2017).

Au 1^{er} janvier 2018 les postes budgétés sont :

1 directeur

1 chef de la navigation aérienne

2 agent AFIS et d'entretien

1 assistante de direction

3 agents techniques et d'entretien pompier d'aéroport

1 agent d'entretien

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante**100 €****Chapitre 67 : charges exceptionnelles****200 €**

Dépenses d'ordre (chapitre 042) 996 661 €

✓ Dotations aux amortissements :

996 661 €

B - Recettes :

1 888 352 €

-0,8 % par rapport au voté 2017 et +1,94 % par rapport au réalisé 2017.

Chapitre Article	Libellé	Voté 2017	CA 2017	Projet BP 2018	% par rapport du voté 2017	% par rapport au réalisé 2017
R70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	171 200,00	203 268,89	188 000,00	8,94%	-7,51%
706	Prestations de services	170 000,00	201 785,34	186 800,00	8,99%	-7,43%
707	Ventes de marchandises	1 200,00	1 483,55	1 200,00	0,00%	-19,11%
R74	Subventions d'exploitation	1 061 000,00	978 898,44	982 900,00	-7,95%	0,41%
74	Subventions d'exploitation	1 061 000,00	978 898,44	982 900,00	-7,95%	0,41%
R75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	93 065,81	126 000,00	24,60%	35,39%
752	Revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles	90 000,00	88 542,62	120 100,00	25,06%	35,64%
758	Produits divers de gestion courante	5 000,00	4 523,19	5 900,00	15,25%	30,44%
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	1 327 200,00	1 275 233,14	1 296 900,00	-2,34%	1,70%
R77	Produits exceptionnels	18 071,00	19 016,29	0,00		
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	6 561,00	6 560,24	0,00		
775	Produit des cessions d'immobilisations	7 500,00	7 500,00	0,00		
778	Autres produits exceptionnels	4 010,00	4 956,05	0,00		
	TOTAL DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 345 271,00	1 294 249,43	1 296 900,00	-3,73%	0,20%
R042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	557 825,00	557 824,03	557 825,00	0,00%	100,00%
777 OS	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	557 825,00	557 824,03	557 825,00	0,00%	100,00%
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (réelles et ordre)	1 903 096,00	1 852 073,46	1 854 725,00	-2,61%	0,14%
R002	Résultat de fonctionnement reporté	394,00	394,68	33 627,00	8434,77%	
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 903 490,00	1 852 468,14	1 888 352,00	-0,80%	1,94%

Chapitre 70 : Produit des services et des ventes diverses

188 000 €

L'estimation correspond à la nouvelle grille tarifaire adoptée par le comité syndical le 15 décembre 2017 (progression de +1,1% des tarifs). La baisse de 7,5% par rapport au produit encaissé en 2017 s'explique par la comptabilisation de 13 mois de régie de recette (décembre 2016 à décembre 2017).

Chapitre 74 : Participations

982 800 €

Le détail des différents partenaires figure ci-après : DGAC (majoration taxe aéroport), département et autres membres : Orléans Métropole, CCIL, St-Denis-de-l'Hôtel, Jargeau, Donnery, Fay-aux-Loges, Châteauneuf-sur-Loire, St-Martin-d'Abbat.

Collectivités ou organismes	BP 2017	Réalisés 2017	Projet BP 2018
Subvention DGAC	260 000 €	215 898,44 €	210 000,00 €
Participation du Département	700 000 €	662 000 €	671 900,00 €
Participation des autres membres	101 000,00 €	101 000,00 €	101 000,00 €
Totaux	1 061 000,00 €	978 898,44 €	982 900,00 €

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante **126 000 €**
+24,6% par rapport au voté 2017 et +35,4% par rapport au réalisé 2017.

Ce chapitre intègre :

- Le produit des revenus des immeubles provenant de la location des hangars commerciaux et de loisirs et tient compte des départs d'aéronefs et de l'augmentation de la grille tarifaire de +1,1% et intègre l'arrivée de nouveaux occupants.

La facturation du premier trimestre 2018 fait apparaître une nette augmentation des loyers liée à l'arrivée de nouveaux locataires en début d'année notamment pour l'occupation de bureaux.

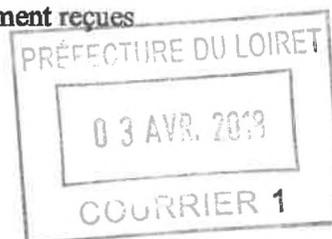
- Le remboursement de la part salariale des tickets restaurant (5 900€).

Le remboursement de la part salariale des tickets restaurant augmente en raison de la prise en compte de l'agent AFIS en octobre 2017 et le recrutement d'un pompier.

Recettes d'ordre (chapitre 042)

557 825 €

Cette dotation correspond à l'amortissement des subventions d'équipement reçues



Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

ARTICLE 1^{er} :

D'adopter le projet de Budget Primitif pour 2018 du Syndicat Mixte dont le montant s'élève à 3 647 116 €, intégrant les résultats 2017.

ARTICLE 2 :

De solliciter la participation de la DGAC, la subvention d'équilibre du Département et les participations des autres membres telles que présentées dans l'exposé ci-dessus.

ARTICLE 3 :

De solliciter du Département l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 341 964 €, pour le financement du programme d'investissement 2018.

(adopté)

Le Président du Syndicat Mixte,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Frédéric NERAUD".

Frédéric NERAUD

03 AVR. 2018

COURRIER 1

REPUBLIQUE FRANCAISE

25450219800016

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
SMAEDAOL**

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE

**SERVICE PUBLIC LOCAL
SMAEDAOL**

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : SMAEDAOL

ANNEE 2018

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2018
---------------------------------	----------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 888 352,00	1 854 725,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 33 627,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 888 352,00	1 888 352,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	1 338 625,00	1 363 984,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	420 139,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 394 780,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 758 764,00	1 758 764,00
	TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 647 116,00	3 647 116,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire prise en compte avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	394 000,00	0,00	381 391,00	381 391,00	381 391,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	478 400,00	0,00	510 000,00	510 000,00	510 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 140,00	0,00	100,00	100,00	100,00
Total des dépenses de gestion des services		873 540,00	0,00	891 491,00	891 491,00	891 491,00
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	700,00	0,00	200,00	200,00	200,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		874 240,00	0,00	891 691,00	891 691,00	891 691,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	20 349,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	1 000 391,00		996 661,00	996 661,00	996 661,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 020 740,00		996 661,00	996 661,00	996 661,00
TOTAL		1 894 280,00	0,00	1 888 352,00	1 888 352,00	1 888 352,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 888 352,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de service	171 200,00	0,00	188 000,00	188 000,00	188 000,00
74	Subventions d'exploitation	1 061 000,00	0,00	982 900,00	982 900,00	982 900,00
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	0,00	126 000,00	126 000,00	126 000,00
Total des recettes de gestion des services		1 327 200,00	0,00	1 296 900,00	1 296 900,00	1 296 900,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 581,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 336 781,00	0,00	1 296 900,00	1 296 900,00	1 296 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	557 825,00		557 825,00	557 825,00	557 825,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'e			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		557 825,00		557 825,00	557 825,00	557 825,00
TOTAL		1 894 606,00	0,00	1 854 725,00	1 854 725,00	1 854 725,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

33 827,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES

1 888 352,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	438 836,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 042 = RE 042.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	19 924,00	14 475,00	2 800,00	2 800,00	17 275,00
21	Immobilisations corporelles	89 036,00	22 522,00	778 000,00	778 000,00	800 522,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 183 253,00	383 142,00	0,00	0,00	383 142,00
	Total des dépenses d'équipement	2 292 213,00	420 139,00	780 800,00	780 800,00	1 200 939,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 292 213,00	420 139,00	780 800,00	780 800,00	1 200 939,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	557 825,00		557 825,00	557 825,00	557 825,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	557 825,00		557 825,00	557 825,00	557 825,00
	TOTAL	2 850 038,00	420 139,00	1 338 625,00	1 338 625,00	1 758 764,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 758 764,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 410 048,00	0,00	341 984,00	341 984,00	341 984,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 410 048,00	0,00	341 984,00	341 984,00	341 984,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)		0,00	25 359,00	25 359,00	25 359,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières		0,00	25 359,00	25 359,00	25 359,00
4582	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 410 048,00	0,00	367 323,00	367 323,00	367 323,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	20 349,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	1 000 391,00		996 661,00	996 661,00	996 661,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 020 740,00		996 661,00	996 661,00	996 661,00
	TOTAL	2 430 788,00	0,00	1 363 984,00	1 363 984,00	1 363 984,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 394 780,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 758 764,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	438 836,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 045.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la région effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recette, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2018
--------------------------	---------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	381 391,00		381 391,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	510 000,00		510 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00		100,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	200,00	0,00	200,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	996 661,00	996 661,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		891 691,00	996 661,00	1 888 352,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 888 352,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	557 825,00	557 825,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	17 275,00	0,00	17 275,00
21	Immobilisations corporelles (6)	800 522,00	0,00	800 522,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	383 142,00	0,00	383 142,00
26	Participations et créances (.) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		1 200 939,00	557 825,00	1 758 764,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 758 764,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

EXPLOITATION		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat ^e de services, marchandises	188 000,00		188 000,00
74	Subventions d'exploitation	982 900,00		982 900,00
75	Autres produits de gestion courante	126 000,00	0,00	126 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	557 825,00	557 825,00
Recettes d'exploitation - Total		1 296 900,00	557 825,00	1 854 725,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	33 627,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 888 352,00
---	---------------------

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	341 964,00	0,00	341 964,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		996 661,00	996 661,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		341 964,00	996 661,00	1 338 625,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	394 780,00
--	-------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	25 358,00
------------------------------------	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 758 764,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	394 000,00	381 391,00	381 391,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	58 210,00	52 000,00	52 000,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	13 000,00	14 000,00	14 000,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	9 000,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	34 500,00	26 125,00	26 125,00
611	Sous-traitance générale	27 000,00	28 000,00	28 000,00
6135	Locations mobilières	9 000,00	10 000,00	10 000,00
61521	Entretien et réparations bâtiments publics	40 000,00	31 000,00	31 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	1 000,00	5 000,00	5 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	15 000,00	18 000,00	18 000,00
61551	Matériel roulant	10 000,00	8 000,00	8 000,00
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 600,00	5 600,00
6156	Maintenance	32 000,00	31 000,00	31 000,00
6161	Multirisques	33 000,00	33 000,00	33 000,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	1 000,00	1 000,00
618	Divers	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00	400,00	400,00
6226	Honoraires	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	600,00	100,00	100,00
6231	Annonces et insertions	600,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	4 000,00	4 000,00
6241	Transports sur achats	100,00	100,00	100,00
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	2 400,00	2 400,00
6256	Missions	200,00	200,00	200,00
6257	Réceptions	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	1 750,00	1 750,00
6262	Frais de télécommunications	17 000,00	17 000,00	17 000,00
627	Services bancaires et assimilés	150,00	150,00	150,00
6288	Autres	2 500,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	45 000,00	46 000,00	46 000,00
6358	Autres droits	140,00	16,00	16,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	1 200,00	550,00	550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	478 400,00	510 000,00	510 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	300,00	300,00
6333	Participations des employeurs à la format ^o prof. Continue	1 800,00	1 850,00	1 850,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	315 000,00	339 200,00	339 200,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 000,00	100 000,00	100 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	18 000,00	18 500,00	18 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 600,00	1 600,00	1 600,00
648	Autres charges de personnel	13 000,00	14 850,00	14 850,00
014	Atténuations de produits (7)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 140,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 140,00	50,00	50,00
6542	Créances éteintes		50,00	50,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (611+012+014+65)	873 540,00	891 491,00	891 491,00
66	Charges financières (b)(8)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	700,00	200,00	200,00
6712	Pénalités, amendes fiscales et pénales	100,00	100,00	100,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	100,00	100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e)(10)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (f)		0,00	0,00

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES		A1	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		874 240,00	891 661,00	891 661,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	20 349,00	0,00	0,00
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre section (11)(12)</i>	1 000 391,00	996 661,00	996 661,00
6611	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	1 000 391,00	996 661,00	996 661,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 020 740,80	996 661,00	996 661,00
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploit</i>		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 020 740,00	996 661,00	996 661,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 894 980,80	1 888 352,00	1 888 352,00

+	
RESTES A REALISER 2017 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 888 352,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée délibérante porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 788 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 043 et la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, mar	171 200,00	188 000,00	188 000,00
706	Prestations de services	170 000,00	186 800,00	186 800,00
707	Ventes de marchandises	1 200,00	1 200,00	1 200,00
74	Subventions d'exploitation	1 081 000,00	982 900,00	982 900,00
74	Subventions d'exploitation	1 081 000,00	982 900,00	982 900,00
75	Autres produits de gestion courante	95 000,00	126 000,00	126 000,00
752	Revenus des immeubles non affecté à des activités prof.	90 000,00	120 100,00	120 100,00
7588	Autres	5 000,00	5 900,00	5 900,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 327 200,00	1 296 900,00	1 296 900,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	9 561,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	6 561,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	3 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 336 761,00	1 296 900,00	1 296 900,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (8)	557 825,00	557 825,00	557 825,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exerc	557 825,00	557 825,00	557 825,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitat		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		557 825,00	557 825,00	557 825,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 894 586,00	1 854 725,00	1 854 725,00

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	33 627,00
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	1 888 352,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

[1] Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie

[2] Cf. I - Modalités de vote.

[3] Hors restes à réaliser.

[4] Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

[5] Cet article n'existe pas en M40.

[6] Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

[7] Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers

[8] Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

[9] Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

[10] Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats)

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2018
--------------------------	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	19 924,00	2 800,00	2 800,00
2051	Concessions et droits similaires	19 924,00	2 800,00	2 800,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	89 036,00	778 000,00	778 000,00
2131	Bâtiments	40 000,00	83 000,00	83 000,00
2153	Installations à caractère spécifique	4 000,00	0,00	0,00
2154	Matériel industriel	1 000,00	2 000,00	2 000,00
2155	Outilsage industriel	30 000,00	35 000,00	35 000,00
2182	Matériel de transport	6 551,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	7 475,00	3 000,00	3 000,00
2184	Mobilier		0,00	0,00
2188	Autres		605 000,00	605 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 183 253,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 000,00	0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	2 163 253,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 292 213,00	780 800,00	780 800,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00
	Total des dépenses financières		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	2 292 213,00	780 800,00	780 800,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (7)	557 825,00	557 825,00	557 825,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	557 825,00	557 825,00	557 825,00
13913	Départements	557 825,00	557 825,00	557 825,00
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	557 825,00	557 825,00	557 825,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 850 038,00	1 338 625,00	1 338 625,00

+	RESTES A REALISER 2017 (10)	420 139,00
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 758 764,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modèles de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IRE3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 410 048,00	341 964,00	341 964,00
1313	Départements	1 410 048,00	341 964,00	341 964,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 410 048,00	341 964,00	341 964,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		25 359,00	25 359,00
1088	Autres réserves		25 359,00	25 359,00
	Total des recettes financières		25 359,00	25 359,00
	TOTAL RECETTES REELLES	1 410 048,00	367 323,00	367 323,00
021	Virement de la section d'exploitation	20 349,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	1 000 391,00	996 661,00	996 661,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 559,00	1 519,00	1 519,00
28051	Concessions et droits similaires brevet licences droits et va	2 528,00	3 454,00	3 454,00
28121	Terrains nus	403 443,00	401 809,00	401 809,00
28131	Bâtiments	343 216,00	343 070,00	343 070,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 105,00	16 798,00	16 798,00
28153	Installations à caractère spécifique	66 614,00	49 265,00	49 265,00
28154	Matériel industriel	80 169,00	78 682,00	78 682,00
28155	Outillage industriel	52 698,00	52 949,00	52 949,00
28161	Installations générales, agencements et aménagements div	900,00	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	9 763,00	11 077,00	11 077,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	19 982,00	21 915,00	21 915,00
28184	Mobilier	10 164,00	9 975,00	9 975,00
28188	Autres	5 250,00	5 250,00	5 250,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	1 020 740,00	996 661,00	996 661,00
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	1 020 740,00	996 661,00	996 661,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	2 430 788,00	1 363 984,00	1 363 984,00

+

RESTES A REALISER 2017 (9)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

394 780,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 758 764,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RJ 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2018
---------------------------------	----------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	0,00 ^a	0,00 ^b	0,00 ^b	0,00 ^b
	RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice	
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	0,00	d	0,00	
RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL		BP 2018
IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES		A1.6

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2018
---------------------------------	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			19/12/1996
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	BATIMENTS	30	19/12/1996
Linéaire	GROS OUTILLAGE	5	19/12/1996
Linéaire	MATERIEL AGRICOLE	10	19/12/1996
Linéaire	MATERIEL DE TRANSPORT	5	19/12/1996
Linéaire	MATERIEL ELECTRONIQUE	10	19/12/1996
Linéaire	MATERIEL INFORMATIQUE	3	19/12/1996
Linéaire	MOBLIER DE BUREAU	10	19/12/1996
Linéaire	PISTE	20	19/12/1996

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2018
---------------------------------	----------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		557 825,00	557 825,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		557 825,00	557 825,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
130	Subv. invest. transférées cpte résultat	557 825,00	557 825,00
020	Dépenses imprévues (Investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	557 825,00	420 130,00	0001 0,00	977 964,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrits uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A4.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		996 661,00	996 661,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		996 661,00	996 661,00
28031	Amortissements des frais d'études	1 519,00	1 519,00
28051	Concessions et droits similaires brevet licences droits et va	3 454,00	3 454,00
28121	Terrains nus	401 809,00	401 809,00
28131	Bâtiments	343 070,00	343 070,00
28151	Installations complexes spécialisées	16 796,00	16 796,00
28153	Installations à caractère spécifique	49 265,00	49 265,00
28154	Matériel industriel	78 682,00	78 682,00
28155	Outilsage industriel	52 949,00	52 949,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	900,00	900,00
28182	Matériel de transport	11 077,00	11 077,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 915,00	21 915,00
28184	Mobilier	9 975,00	9 975,00
28188	Autres	5 250,00	5 250,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	996 661,00	0,00	394 780,00	25 359,00	1 416 800,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	977 964,00
Ressources propres disponibles	1 416 800,00
Solde	V = IV - II (6) + 438 836,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP	2018
---------------------------------	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A7

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP	2018
---------------------------------	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	1 296 900,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	II/I	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
ASSISTANTE DIRECTION	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		8	0	8	7	0	7
DIRECTEUR	A	1	0	1	1	0	1
CHEF DE LA NAVIGATION AERIENNE	B	1	0	1	1	0	1
AGENT AFIS ENTRETIEN	C	2	0	2	2	0	2
AGENT ENTRETIEN	C	1	0	1	1	0	1
POMPIER AEROPORT ENTRETIEN	C	3	0	3	2	0	2
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		9	0	9	8	0	8

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalant temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex. CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URBS : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (matérialité, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1^{er} : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.3-3-2^e : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient3-3-3^e : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.3-3-4^e : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque le quota de temps de travail est inférieur à 50 %.3-3-5^e : emplois des communes de moins de 2 500 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnaires

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'étus.

A : autres (préciser).

(5) indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

SMAEDAOL - 45 - SMAEDAOL	BP 2018
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Président M. Frédéric NERAUD,
A Orléans, le 23/03/2018
Le Président M. Frédéric NERAUD,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Orléans, le

Les membres du Comité syndical,



Nombre de membres en exercice : 9
 Nombre de membres présents : 6
 Nombre de suffrages exprimés : 6
 VOTES : Pour : 6
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Date de convocation :

Monsieur le Président Frédéric NERAUD	
Madame Florence GALZIN - Titulaire	
Monsieur Jean-Pierre GARNIER - Titulaire	
Monsieur Jacques MARTINET - Titulaire	
Monsieur Christian BRAUX - Titulaire	
Madame Alexandrine LECLERC - Titulaire	
Monsieur Xavier LELEVE - Titulaire	
Monsieur Gérard MALBO - Titulaire	
Monsieur David THIBERGE - Titulaire	
Monsieur Eric ARCHENault - Suppléant	
Madame Laurence BELLAIS - Suppléante	
Monsieur Jean-Michel BERNIER - Suppléant	
Monsieur Jean-Pierre GABELLE - Suppléant	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Monsieur Michel GUERIN - Suppléant	
Monsieur Jean-Philippe MEYER - Suppléant	
Madame Nadine QUAIX - Suppléante	
Monsieur Richard RAMOS - Suppléant	
Monsieur Thierry SOLER - Suppléant	



Certifié exécutoire par le Président M. Frédéric NERAUD, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Orléans, le

A N N E X E S

**ARTICLE 3 DU DECRET N° 93-570 DU 27 MARS 1993
PRIS POUR L'APPLICATION DE LA LOI D'ORIENTATION
RELATIVE A L'ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE LA REPUBLIQUE**

Budget Primitif 2018

- 1 - Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement : 99,98 %**
- 2 - Produit de l'exploitation et du Domaine /
Recettes réelles de fonctionnement : 24,21 %**
- 3 - Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement : 75,79 %**
- 4 - Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut : Néant**
- 5 - Encours de la dette : 0 €**